

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Délibération de la séance du 29 novembre 2013
du conseil d'administration de la RATP**

NOR : TRAT1329860X

(Texte non paru au *Journal officiel*)

**Avenant n° 2 au marché MRF V 00 304
« fourniture d'éléments de tramways et des prestations associées »**

Le conseil approuve l'avenant n° 2 au marché MRF V 00 304 « fourniture d'éléments de tramways et des prestations associées » d'un montant de 10 342 318 € (HT), plus 5 304 275 € (HT) d'amendements, portant le marché attribué à la société Alstom transport de 98 808 672 € (HT) à 114 455 265 € (HT) sur une nouvelle durée de 170 mois dont 26 mois d'avenant n° 1 et 26 mois d'avenant n° 2.

Le conseil délègue sa signature au président-directeur général, qui peut lui-même la déléguer.

Le président-directeur général de la RATP,
P. MONGIN